L'ABEILLE.

PAR BULLIET MAGNE & Co

No. 51 rue Chartres.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS,

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY.

Sauf la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 13 AOUT 1839.

UN DERNIER MOT SUR LA PROPOSITION DE Mr BARTON.

C'est uniquement parce que nous préférons la vérité à l'erreur que nous avons applaudi à la proposition de Mr Barton. De quoi s'agit-il en effet? de savoir s'il est plus avantageux de connaître exactement le nombre des cas de fièvre jaune, que de s'en tenir aux bruits exagérés qui circulent dans le public en l'absence de toute publication officielle. Or, il nous semble que poser la question, c'est la résoudre tant elle est simple.

C'est sans doute parceque *la panique ne raisonne pas* qu'il faut s'en rapporter à la voix de la panique! Singulière manière de raisonner en vérité.

On sait que toujours la panique, puisque panique il y a, centuple le mal et c'est précisément pour cela que nous voudrions voir publier régulièrement un état officiel des ravages produits par la maladie, qu'elle soit *sporadique ou épidémique*, parce que ce serait à notre avis le seul moyen de mettre le public en garde soit contre une confiance aveugle, soit contre une crainte souvent funeste par son exagération même.

On félicite le conseil d'avoir assez de confiance en ses propres lumières pour ne prendre que des mesures avouées par la raison. Le conseil pourrait, avec un peu de franchise, répondre à ces félicitations, il n'y a pas de quoi.

FLORIDE.

Heureux résultats du traité du général Macomb.

Nous avons été des premiers à désapprouver le traité du général Macomb, d'abord, parceque nous étions convaincu qu'il ne produirait pas le résultat, qu'on en espérait, c'est-à-dire la pacification de la Floride; ensuite parce qu'après avoir dépensé des sommes immenses, et guerroyé pendant plus de sept ans contre une poignée de sauvages pour les réduire, un pareil traité devenait une humiliation, ou au moins une preuve d'impuissance pour la nation américaine.

L'opinion du pays à cet égard était si générale et si positive, que la presse démocratique elle-même n'entreprit pas cette fois de défendre le général Macomb contre les accusations qui, de toutes les parties des Etats-Unis, étaient dirigées contre lui. Elle ne dit pas que le traité du 18 mai promettait de bons résultats, ni qu'il était honorable pour la nation: elle craignait à juste titre que de nouveaux malheurs vinssent lui donner un prompt et éclatant démenti; mais, pour justifier le pouvoir aux yeux de la nation, elle se retrancha sur ce que le gouvernement n'avait pas autorisé le pacificateur de la Floride à conclure un pareil traité, et qu'il n'y avait nullement participé.

Belle excuse en effet! Comme s'il était vraisemblable que le général Macomb eût voulu assumer sur lui toute la responsabilité d'un tel acte, comme si un ministre, qui est envoyé pour faire la paix, part sans avoir les instructions de son gouvernement. Mais dans ce cas encore pourquoi Mr. Van Buren n'a-t-il point désapprouvé le traité dès qu'il l'a connu; son silence à ce sujet peut-il être considéré autrement que comme une approbation tacite? A cela il n'y a qu'une réponse: Le général Macomb avait des instructions pour traiter avec les Indiens et il a agi suivant ses instructions. En vain le pouvoir veut faire peser sur son envoyé la responsabilité de son œuvre; nous ne voyons dans cela qu'une chose: un traité a été conclu entre le gouvernement américain et les Indiens de la Floride, s'il est onéreux pour le pays à qui donc doit-on s'en prendre? qui doit en assumer la responsabilité? Personne autre que le gouvernement au nom duquel il a été fait.

Nous ne sommes point revenus sur ce sujet pour accuser gratuitement le pouvoir, mais nous avons voulu prouver que le 18 mai tant de massacres, tant de familles entières victimes de quelques sauvages, que nous n'avons pu nous empêcher de jeter à ceux qui le méritent le blâme de leurs œuvres. Hier encore, nous avons appris, par les journaux de la Floride, que le colonel Harvey avait été attaqué à Coloosahatchie, le 23 au matin. Sur 28 hommes qu'il commandait, 15 ont été tués; le colonel et le reste de ses troupes se sont sauvés.

Le col. Harvey, sur la foi des traités, s'était avancé jusqu'à une distance de tout autre poste de 200 milles, avec 28 hommes seulement pour l'accompagner lorsqu'il a été attaqué par un parti d'Indiens qui venaient presque tous les jours amicalement dans le poste.

On nous opposera peut-être que le gouvernement n'est pas responsable de la mauvaise foi des Indiens; mais alors à quoi sert donc l'expérience? Depuis sept ans que nous sommes en guerre avec eux n'a-t-on pas appris à les connaître? Devait-on se livrer ainsi et traiter avec des sauvages tout comme on le ferait avec la nation la plus civilisée? Non, on voudrait vainement se le dissimuler, le traité du 18 mai est encore une des fautes du pouvoir dont le pays commence à sentir les fruits.

Nous remarquons parmi les passagers du Great-Western parti le 1er de New York le général Hamilton de la Caroline du Sud, Vincent Nolte de la Nouvelle-Orléans, Madame Papineau et sa famille du Canada et l'honorable C. C. Cambreleng ex-sénateur des Etats-Unis pour l'Etat de New-York.

ELECTIONS DANS LE TENNESSEE.

Nous trouvons dans les journaux de Nashville, du 3 courant, les retours suivants des élections. Dans le 7ème district congressionnel John Bell, whig, a été élu à plus de 1200 voix de majorité. Dans le 8me district M. P. Gentry, whig, a été élu à 650 voix de majorité. Dans le neuvième district H. M. Waterson, loco-foco, a eu 1200 voix de majorité. Dans le 11ème district C. Johnson, loco-foco, a été élu à une faible majorité. Nous avons annoncé hier l'élection de Crockett et de Williams, whigs, au congrès.

Ainsi la délégation congressionnelle se compose jusqu'à présent comme suit:

Whigs.	Loco-foco.
M. P. Gentry	H. M. Waterson
John Bell	C. Johnson
Crockett	
Williams	

Mr Cannon, candidat whig pour la place de gouverneur, a reçu dans 9 comtés 2708 voix de majorité, et son adversaire Mr. Polk, 3117. Nous observerons que les retours que nous avons reçus jusqu'à présent sont ceux des comtés les plus dévoués à l'administration, et malgré la faible majorité de Mr Polk sur Mr Cannon, nous ne devons pas désespérer de l'élection de ce dernier.

TEXAS.

Par l'arrivée du steamer *Columbia*, qui a quitté Galveston le 10 courant, nous avons reçu nos journaux de Houston jusqu'au 7, et de Galveston jusqu'au 9 inclusivement.

Le Houston Telegraph du 7 contient des détails sur la guerre des Cherokees en général, et en particulier sur l'affaire qui a eu lieu entre les troupes des colonels Burleson et Rusk et un fort parti d'Indiens dont nous avons fait mention il y a quelques jours. Ces détails confirment pleinement l'exposé de notre correspondant. Mais on ne dit pas qu'il y ait eu de nouvelles hostilités avec les Indiens. Nous présumons donc que les Cherokees ont été découragés par cette tentative infructueuse et qu'il n'y a plus à craindre, du moins de long-tems, aucune démonstration hostile de leur part.

Le théâtre à Galveston a été ouvert pour la première fois au public le 6 courant. Mme Thielman était l'astre de cet horizon scénique.

Le général Houston était à Galveston.

Le Houston Star annonce la mort de *Don Juan Antonio Padilla* ex secrétaire d'état de l'Etat de Coahuila et Texas. C'était un chaud ami du Texas qui s'était brave sent montré dans les jours difficiles de cette République naissante.

FRANCE.

Paris, 8 Juillet 1839.

Les journaux ne s'occupent maintenant que des intérêts que laisse en souffrance la faiblesse du cabinet français. La chambre des députés paraît disposée à n'accepter du ministère Soult aucune mesure qui pourrait résoudre les questions de chemins de fers et d'améliorations de ports et de canaux, et la réduction des droits sur les sucres provenant des colonies. Les spéculateurs de chemins de fer, réduits à leurs propres ressources, sont dans un état désespéré, et les travaux de plusieurs compagnies vont, sans aucun doute, être discontinués. Les colons et les négociants des ports de mer disent qu'aujourd'hui un parti reculé doit entraîner la perte de leurs intérêts; de l'autre côté, les fabricants de sucre de betterave réclament contre l'incertitude de leur avenir. Le commerce souffre beaucoup, jamais on n'avait vu autant de faillites et de banqueroutes. Cependant Paris est tranquille, la présence d'une armée considérable, la conviction de la nécessité de sa présence, et l'incertitude des relations extérieures semblent opérer puissamment sur les esprits.

Le gouvernement français a reçu des dépêches de Constantinople de Mr. Foltz, aide-de-camp du maréchal Soult, qui a été envoyé auprès du Sultan pour l'engager à maintenir le *statu quo*. Mr Foltz dit dans sa correspondance que le Sultan est *furieux* et qu'il a positivement refusé d'entrer dans aucune négociation, quoiqu'on l'ait menacé du départ de l'amiral Roussin, l'ambassadeur français de la capitale Turque.

Le bruit a couru d'une conspiration républicaine qui devait éclater à Marseille; des lettres particulières de cette ville disent que tout a été découvert par la police.

Le baron de Talleyrand est mort à Bois D'Oingt (Rhône). Mr. de Talleyrand était ministre plénipotentiaire à Florence.

Un changement dans la composition du ministère Soult semble maintenant inévitable, mais quelles modifications apporteront-ils dans la politique du cabinet? C'est ce qu'il est impossible de dire.

Les doctrinaires et les membres du centre gauche du cabinet cherchent simultanément à avoir l'avantage sur leurs confrères. Les ministres du centre gauche veulent que Mr. Passy ait le ministère des affaires étrangères, et le maréchal Soult celui de la guerre et la présidence du conseil. Les ministres du parti doctrinaire veulent au contraire que le duc de Broglie soit nommé au ministère des affaires étrangères, Mr. Gasparin à celui de l'intérieur et Mr Duchatel à celui des finances. Mais au milieu de toutes ces intrigues, derrière ces hommes qui, non contents d'un ministère, en veulent un autre pour assurer à leur parti plus d'influence, il en est un, plus habile que les autres, qui marche à grands pas vers le pouvoir, c'est Mr Thiers,

uni avec l'opposition, représentée par MM. Odillon-Barrot et autres, il est maintenant reconnu que ses relations avec le comte Molé, l'ex-président du ministère du 15 avril, sont des plus intimes; et que l'on se rappelle bien que l'alliance de toutes les nuances d'opposition de la chambre des députés n'a pu empêcher le ministère Molé de conserver toujours une majorité. En somme, M. Molé, bien qu'il ne soit plus au pouvoir, conserve aux deux chambres une grande influence.

L'ambassade de Londres qui devait être accordée au marquis de Dalmatie, fils aîné du maréchal Soult, a été de nouveau donnée au comte Sébastiani. Mr. Rumigny a été nommé à l'ambassade d'Espagne; il est possible que le marquis de Dalmatie le remplace à Turin.

Le Roi et la Reine des Belges étaient attendus à Paris, le 11 ou le 12.

Paris, 9 Juillet 1839.

La chambre des députés a décidé par une majorité de 166 contre 118, en faveur d'un prêt de cinq millions de francs par le gouvernement à la compagnie du chemin de fer de Versailles. Ainsi, il y aura maintenant entre Paris et Versailles deux chemins de fer: l'un qui partira de la Chaussée-d'Antin et l'autre du faubourg St. Germain. Les actions de cette compagnie ont monté à 122 f. 50.

Les pensions de 6000f. et de 4000f., demandées par le gouvernement pour MM. Daguerre et son associé, pour la concession qu'ils ont faite de leur importante découverte, ont été accordées à une majorité de 237 voix sur 240 voix.

La chambre a adopté une loi pour modifier celle relative au chemin de fer de Bordeaux et de Teste.

Il était question dans les salons de la chambre, dans la soirée de mardi, 9 juillet, de l'exécution de Barbès et de Mialon; MM. Guizot, Lafitte, Arago, Lamartine et plusieurs autres députés ont fait une adresse au roi pour lui demander la grâce des coupables.

Le duc de Nemours était le 4 à Bayonne; il devait se rendre de là St. à Sébastien.

(Rapporté pour l'Abeille.)

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

Séance du Lundi, 12 août 1839.

Le recorder, M. Bertus, est au fauteuil.

L'appel nominal, fait par le secrétaire, constate la présence de 17 membres.

Le conseil procède à l'audition des pétitions.

Lecture est donnée de la lettre suivante:

A Messieurs les membres composant le Conseil de Ville de la Première Municipalité de la Nouvelle Orléans.

Messieurs,

Pierre Lardry domicilié dans l'arrondissement d'Avalon, Département de Lyonne, France, a l'honneur de vous exposer: que depuis quelques années il s'est livré, dans cette ville, au modique commerce de colporteur de souliers, dans les rues et lieux publics: que le lieu de sa retraite a presque toujours été rue Bourbon, entre Toulouse et St. Louis.

Pierre Lardry est peut être le citoyen qui respecte le plus tout ce qui émane de l'autorité, mais quand les lois que les employés de cette autorité invoquent, paraissent être en contradiction ou mal interprétées, il est assez naturel qu'il en demande l'explication pour ce qui le concerne. Voici les faits:

Les marchandises de l'exposant consistent en une valeur de 2 ou 300 piastres dont la majeure partie tient dans deux paniers qu'il porte le matin et le soir dans les rues, pour raison de quoi il paye une licence de 40 piastres.

Quand l'ardeur du soleil, ou le mauvais temps, ou quelqu'indisposition le force de rester chez lui, il est assez naturel qu'il tienne sa porte ouverte pour respirer l'air qui, sans cela ne circulait pas dans son petit réduit. Hé bien! Messieurs, c'est cependant uniquement en usant de ce droit naturel, que les employés de votre collecteur prétendent l'astreindre à payer en sus de sa licence de $40, une autre licence de $15 pour avoir la permission, disent-ils, de vendre dans sa chambre, qu'il plaît à ces messieurs de qualifier le magasin.

L'exposant soutient qu'il n'a point de magasin comme ce mot est ordinairement compris; que son seul magasin ce sont ses paniers, que s'il possède quelqu'autres vestiges de marchandises dans sa chambre, c'est uniquement pour compléter un petit assortiment, mais que vû leur modicité, cela ne peut pas être pris pour un magasin, puisqu'il est vrai de dire que cette chambre n'est pas ouverte 2 ou 3 heures par jour. Or, quel est donc le magasin qui restant ainsi fermé, ferait ses affaires! et quel serait le marchand assez dépourvu de bon sens qui en agirait ainsi? Le grand mot de l'employé du collecteur est de dire: la preuve que vous tenez magasin, c'est que vous avez des vitrières, des étagères. Des vitrières, des étagères *vides* ne prouvent rien. Attachez-vous aux faits, à l'évidence et non à des suppositions. Ces vieux vestiges de magasin, je les ai achetés à un encan, dans l'intention de les revendre, si en attendant cette occasion il ne m'est pas permis d'y déposer ma veste, mon chapeau, mes souliers qui, quelques fois se trouvent mouillés quand je rentre, alors que faut-il donc que je fasse pour faire sécher ma marchandise?

Lardry, messieurs, ne vend que des marchandises fabriquées en Amérique, ce seul fait doit déjà lui attirer votre bienveillance. Ainsi, il ose donc espérer que vous aurez égard: 1o. à la modicité de son commerce, dont l'extention se trouve restreinte à un tiers de ce qu'il était avant la décision de la ville quoiqu'il n'en paie pas moins la même somme qu'il payait quand il avait le droit de parcourir toute la ville: 2o. qu'il paie en outre $15 pour l'Etat, chose assez étrange, mais sur laquelle il ne réclame pas.

Pourquoi il vous prie, messieurs, de décider si, lui qui est seul, il se trouve dans la classe de ceux qui, tenant magasin et fesant vendre en même temps en ville, soit par eux-mêmes, des associés, des commis ou des esclaves, tiennent constamment leur magasin ouvert et qui cependant ne payent pas plus qu'on ne voudrait l'astreindre à payer. Il en réfère à vos connaissances, à votre justice, à votre impartialité. Ce que vous en déciderez il s'y soumettra.

C'est dans ces sentimens, qu'il a l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble serviteur,

PIERRE LARDERY.

N. Orléans, le 12 août 1839.

Sur motion de M. Lambert, cette lettre est renvoyée au comité des réclamations.

M. N. Vignié présente sa démission de membre du comité des finances.

Cette démission étant acceptée, le recorder nomme M. Edouard Forstall pour remplacer M. Vignié.

Sur motion de M. Cruzat, et après une discussion assez vive, le conseil décidé que le comité nommé pour examiner la partie du rapport sur les finances de la municipalité, relative au Théâtre d'Orléans, devra présenter son rapport dans la séance prochaine.

M. Préval présente une série de résolutions pour venir au secours des malheureux attaqués de la fièvre jaune. Elles autorisent le maire à désigner deux pharmaciens dans chaque district pour fournir des remèdes sur l'ordonnance de médecins soignant les malades indigens, et du clerc des aldermen du dit district. Les comptes des pharmaciens et médecins désignés devront être ordonnancés et payés sur le mandat du maire.

Un amendement, dont le but est de faire appel à l'humanité des médecins, afin qu'ils donnent des soins gratuits aux malades indigens, est rejeté par une majorité de 11 voix contre 6.

Le conseil adopte les résolutions telles que Mr. Préval les a présentées.

Mr. Luzenberg présente un amendement à l'ordonnance adoptée pour défendre aux filles publiques d'habiter, dans le carré de la ville, le rez de chaussée d'aucune maison. Cet amendement consiste à reculer la limite désignée, au côté Sud-Est de la rue des Remparts, et à fixer pour cette limite le côté nord-ouest des rues du Bassin, Franklin et St. Claude, jusqu'à l'Esplanade.

Une résolution ayant pour but de défendre aux femmes publiques d'habiter dans les limites incorporées de la Première Municipalité, après le 1er. octobre prochain, est rejetée par une majorité de 11 voix contre 5.

La résolution présentée par Mr. Luzenberg est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre de Mr. G. Thurot, fermier de la halle aux boucheries, se plaignant de ce que la difficulté de changer les billets de la Municipalité contre le papier des banques de la ville le plonge dans de grands embarras. Obligé de se soumettre à un fort escompte, il s'est vu dans l'impossibilité de payer ses billets.

Le conseil renvoie cette lettre au comité de finances, avec l'autorisation de puiser dans la caisse du trésorier de police, pour échanger les billets de la banque.

Sur motion le conseil s'ajourne à lundi prochain, 19 août, à 5 heures du soir.

FEUILLETON.

LA LOI NOUVELLE.

Croyez-vous possible qu'une seule idée meure dans l'univers.
(George Sand.)

Peuple, garde toi d'incarner tes sublimes espérances dans la boue que tu foules aux pieds.
(La Mennais.)

Il y a quelque temps, une forte tête de ce siècle peignait avec hardiesse et fidélité les maux de l'humanité. Sa puissante voix montrait aux hommes la société ébranlée, ce grand corps déchiré par les efforts de l'erreur qui se débat, s'agite, se crispe, comme le serpent dont les tronçons veufs s'agitent et se crispent pour se rapprocher et se réunir. Elle disait avec douleur les écarts de l'homme, ses désordres et ses méfaits; rappelait avec force les scènes malheureuses qu'on oublie ou qu'on feint d'oublier si vite; décrivait avec horreur tout ce qui se passe chez les hommes, ces actes arbitraires qui dissolvent, ces orgies de systèmes qui effraient, ces chocs de tous les intérêts et de toutes les passions qui détruisent, ces mélanges de chants sinistres, d'imprécations, de cris de blasphèmes qui terrifient, ces bruits sourds et continus du marteau qui démolit, de la hache qui frappe, de la corde qui étrangle. Sa puissante main soulevait sans trembler le voile qui couvre les plaies de ce monde, et montrait les pleurs et le scandale, et le sang qui en ont fait un immense cimetière. Et voilà qu'au milieu de ces ruines qu'il poussait du pied au-devant des nations de la terre, saisi d'une terreur soudaine à la vue du tableau qu'il traçait si énergiquement, cet homme recule épouvanté comme s'il eût entrevu au fond de tout cela le spectre du néant, et laisse échapper ces écrasantes paroles: *Je me lasse de rappeler tant d'inexpiables horreurs!*

Cet homme est un génie et le génie est une émanation céleste. Ses oracles, plus sûrs que ceux de la Pythie, ne présentent pas un sens équivoque. Avec ses yeux d'aigle, il mesure le passé, il embrasse le présent, il déchiffre l'avenir. Les vieilles erreurs qui aveuglent encore l'homme, les maux qui tourmentent la société, les blessures qui font gémir l'humanité: Voilà ce qu'il y a. La vérité doit dominer toutes les convictions, la société doit s'améliorer, les blessures que affligent l'humanité doivent se cicatriser: voilà ce t oracle.

Pour qu'un génie s'arrête de lassitude au milieu de sa course, pour que sa voix prophétique s'éteigne de douleur, il faut qu'il y ait quelque chose de bien profondément misérable dans la société, et que ces vieilles expressions du poëte sacré soient encore justes pour nous: *Toute sa tête est une plaie, et son cœur une grande défaillance.*

Mais si l'homme s'endort, cette défaillance ne dégénérera-t-elle pas en une torpeur incurable, qui le conduira insensiblement à de nouvelles causes, et ces crises nouvelles à de nouveaux maux, et ces nouveaux maux à un cataclysme universel? Des désordres profonds n'entraîneront-ils pas à des souffrances également profondes? La société ne verra-t-elle pas ses membres disloqués, déchirés, se heurter ça et là, emportés par les vents?

Voilà ce qui met le siècle en émoi. Que l'effroi soit dans tous les cœurs, que tous les fronts suent, que tous les bras se roidissent, que les plus belles vigueurs qui croissent sur nos chemins s'agenouillent, que le plus faible, comme le plus fort, apporte son contingent à la grande cuve bouillonnante.

C'est une question de vie pour l'individu. La base du monde moral est une base pétrie par les mains du seigneur avec la vérité qui est son principe, et la justice, qui est son but. La vérité, pour être éternelle, doit être recueillie dans le vase le plus délicat, le plus pur, que les hommes ont chez eux. Alors, la justice aussi sera éternelle. La législation n'aura point d'effets incompatibles avec son principe.

Or, ces effets subsistant et ne s'harmoniant pas avec l'idée immuable que l'homme se fait de la justice, le principe doit disparaître de nécessité. Le principe se meurt, on l'oublie. Et à mesure que la vérité disparaît, l'état social s'affaiblit, sa vie s'use et s'éteint, et il arrive un moment de mortelle douleur où il faut nécessairement que tout se dessèche et périsse, car les plus douloureuses angoisses ne sont pas les angoisses physiques.

Il faut donc détruire ces effets pernicieux, et réintégrer le principe. Il faut combattre ces actes qui se sont si perfidement incrustés chez tous les peuples, et que la raison rejette. Pour arrêter le torrent dévastateur de l'erreur, il faut lui opposer la puissante digue de la vérité.

A cette pénible lutte, on doit s'inscrire et combattre selon ses forces. A cette vaste combinaison, on doit coopérer selon ses moyens. Nul ne doit assister indifférent à la représentation d'un tel drame. Les plus jeunes et les plus débiles doivent se ranger autour du plus robuste, et lui décerner l'auguste droit de les guider dans la sainte bataille.

Voilà ce qui légitime l'entreprise: l'exécution la justifie.

Quand un de ces scandales publics, vieille relique des vieilles erreurs du monde, qu'on nomme exécutions judiciaires, se commet, on se fait apporter un vase d'eau, on s'y lave les mains, et on s'imagine que tout est dit. Au fonds de sa conscience, on ne se croit pas solidaire du sang qui vient de couler. On n'en sent pas rejaillir une seule goutte sur son front.

Cela ne suffit pas. Désirer que l'erreur disparaisse est bien, mais la combattre est sublime. Appeler de ses vœux la justice est encore bien, mais la chercher, la poursuivre, la saisir, voilà l'important. L'homme bienfaisant ne fait que prier, l'homme généreux se dévoue.

Ce n'est pas tout d'avouer qu'il y a de fatales erreurs, il faut se lever et protester contre elles. Ce n'est pas tout de dire que nous sommes malades, il faut mettre le doigt sur les plaies. Ce n'est pas tout de s'écrier que la route que l'homme a prise n'est pas la route du Seigneur, il faut savoir encore se courber pour ramasser le fil qui fait sortir du labyrinthe et qui mène à la lumière.

Ah! ce qu'il y a de plus désespérant, ce ne sont pas les fausses croyances, les doctrines ruineuses, les superstitions scandaleuses, les législations injustes.

Ceci révèle de la force, et par conséquent, de l'espérance.

Ce ne sont pas les orages d'une vaine fureur, l'entêtement d'une philosophie perverse, l'agiotage des intérêts, le dévergondage des passions.

Ceci révèle encore de la vie.

Mais ce qu'il y a de plus horriblement triste, c'est cet état de passive indifférence, cette mare fangeuse qui vient polluer de sa puanteur tout ce qu'une ardente dévotion projette ou exécute. Là, il n'y a pas d'espérance, parce que là il y a épuisement, vide, néant.

L'indifférent vient ironiquement secouer la poussière de ses sandales sur tout ce qui lui fait comprendre son inertie et sa nullité. Quand on se sent faible, caduc, impuissant, on tâche d'arrêter ceux qui plongent tête baissée dans l'océan de l'avenir, on veut enchaîner les âmes vivaces qui, comme l'aigle, cherchent les rayons les plus chauds du soleil. On se berce dans le frais hamac à la molle haleine du matin, on s'étend sur le moëlleux édredon au souffle doux et tiède du soir, et voilà ce qui arrive: aux plaintes, aux réclamations de la souffrance, on impose silence, parce que sans doute ces clameurs agitent l'air qu'on respire. A ceux qui veulent chasser l'erreur debout sur le cadavre palpitant de la société, on crie: Qu'est-ce que cela prouve? Le monde roule sur ses deux pôles, et les pôles suivent l'impulsion divine que leur a donnée l'Eternel. On appelle cela bruit révolutionnaire, tourmente d'esprits inquiets, fantasque rêverie de la fièvre, poésie de ridicules utopistes qui ne visent aux choses irréalisables que pour satisfaire leur vanité.

Eh! qu'importe donc le motif d'une belle action? Qu'importe l'influence secrète qui pousse l'homme aux grandes choses? Qu'on l'appelle vanité, ambition, amour, ce n'en est pas moins la plus belle passion de l'homme. Le baptême du nom n'en change pas les effets. La cupidité, la sensibilité, l'amour propre, l'envie, ces désirs de tout ce qui est futile et fugitif, ces alliances de sentimens égoïstes, sont des passions viles et stériles. La vanité, au moins, est quelque chose de grand dans ses effets. C'est une large passion qui sait créer des héros sublimes de dévotion, de générosité, de philantropie. Elle invite à la sagesse, parce que le sage est béni; elle pousse à l'héroïsme, parce qu'un char de triomphe attend toujours le héros. Elle a pour base l'espérance, la plus belle, la plus poétique, la plus vaste des vertus de la terre. C'est l'intime instinct que Dieu imprime au génie, pour le faire mouvoir selon sa volonté.

Qui sait cela, en sait assez pour comprendre l'immense courage de celui qui éloigne de ses lèvres le bonheur présent pour le jeter en l'avenir, qui sacrifie ces puériles jouissances d'un instant, ces puissantes séductions du plaisir, à l'activité dévorante de son âme, à cette fièvre divine qui le fait vivre pour le genre humain.

En passant sur la terre, on entend autour de soi des plaintes, des cris, des vociférations. Ces cris, qui les a poussés? Ces plaintes, qui les a soupirées? Ces vociférations, qui les a vomies? Sortez du fond de vos cabinets, et descendez dans la rue. Vous entendrez des blasphèmes hautains et des rires moqueurs, les jurons des enfans du peuple, les gémonies de la place publique, les gémissemens du foyer. Vous lirez le malheur écrit sur des fronts cicatrisés par l'injustice et la vengeance. Pourquoi tout cela?

Regardez autour de vous. La grande figure de l'homme semble projeter aussi sa souffrance sur tout ce qui l'entoure. Quel sens attachez-vous à ce rideau noir de lourdes et sombres vapeurs qui vient envelopper le ciel et la nature, à ce vent du midi qui vient étioler nos fleurs, à cette bise qui vient glacer l'enfant, et contrister la femme? Que nous prédisent ces jours de brume et ces nuits sans étoiles? Que veulent dire ces mille bruits qui montent, et descendent, et roulent de toutes parts; ces bruits étranges, mystérieux apocalyptiques, qui grondent sourdement et prophétiquement; ces images symboliques; ces vagues soupirs des plantes; ces voix inconnues du sol? Quel augure nous apportent la brise qui fait gémir les bruyères, et la rafale qui courbe en passant les cimes de la forêt?

Tout cela est emblématique, tout cela a sa côté dans toute son affreuse tristesse. Au milieu des mille préjugés qui accablent humanité, prenez l'inexorable préjugé qui foudroie le front du condamné. Pourquoi la société, dans son injuste orgueil, prodigue-t-elle le baptême de l'infamie au forçat? Est-ce pour le flétrir et se venger qu'elle l'envoie à la maison de force? Ou bien, est-ce pour le punir et l'améliorer? Est-ce pour lui rendre ce qu'il a donné, coup pour coup, péché pour péché, vengeance pour vengeance? Est-ce pour le faire mourir deux fois qu'il est tombé entre les mains du geolier au lieu d'aller à celles du bourreau? Ah! si c'est là le calcul de la société, c'est un calcul pusillanime, lâche, détestable.

Elle ne dit rien au vice qui marche effrontément, tête levée, au milieu des villes; elle ne démasque pas l'hypocrisie avec ses procédés cauteleux et menteurs; elle ne menace pas les malfaiteurs fameux, elle ne met pas l'index sur le crime impuni. Non, elle s'en garde bien. Quand le pécheur est encore debout, elle lui sourie encore. Mais, sitôt qu'il est à terre, elle accourt, elle s'indigne, elle le maudit, elle ramasse les pierres et la boue du chemin pour la lapider, elle lui met le talon de ses grossières sandales sur le visage, en s'écriant: Achevons-le! Où est donc la gloire de s'élever au-dessus d'un homme que la foudre a renversé? Pourquoi lui reprocher sa chute, pourquoi se détourner de lui, le répudier, le rejeter de son sein, alors que, pâle de repentir et brisé de remords, il sort de l'abîme, purifié du passé et fortifié pour l'avenir? Est-ce par vaine affectation, par mesquine pruderie, que la société retire sa main au proscrit? Est-ce par mépris qu'elle lui crie: *Raka!* Ah! si c'est là le sentiment de la société, il n'y a pas de misère égale à cette misère.

S'il est vrai que les mœurs influent sur les lois, que doivent être donc les lois? Avec ces mœurs qui tolèrent l'injustice, il ne reste plus aux lois qu'à ordonner le scandale. La morale qui outrage doit enfanter la loi qui tue.

Que veulent dire ces choses? Comment se fait il que le vent de l'éternité n'a pas soufflé sur ces fatras délétères? Comment les potences ne sont-elles pas démolies? Comment le bourreau est-il encore debout? Pourquoi la société n'a-t-elle pas laissé tomber cette hideuse plume qui dépare ses nouvelles ailes? Comment s'est opérée cette monstrueuse fraternité de l'absolutisme et de la civilisation?

La raison, la voici: A l'avènement du Christ, cet esprit de liberté qui s'empara des peuples frappa de vertige et de mort les trônes chancelant sur des bases vermoulues. La nouvelle religion, effrayée des désordres des révolutions, recula devant la démoralisation et l'impiété qui auraient pu être les premiers éléments de la régénération, et vint soutenir les trônes ébranlés. Ainsi la religion dévia de sa route et manqua son but. Elle, qui s'annonçait d'abord par des chants de liberté, elle proclama la légitimité du pouvoir héréditaire, et scella la monarchie de son sceau divin. Elle servit d'appui aux trônes, et s'appuya à son tour sur les trônes. Et les gouvernemens marchèrent dès lors sous le bourreau du paganisme d'un côté, et le prêtre du christianisme de l'autre.

Mais le fleuve que la main de l'homme détourne de son cours, tôt ou tard rentre dans son lit naturel. L'œuvre de l'homme meurt comme lui. On peut habiller la religion de vêtemens étrangers à sa nature, on peut lui donner des formes extérieures, variables, infirmes comme tout ce qui vient de l'homme. Ces enveloppes imparfaites changeront et passeront, mais le principe, l'essence divine restera immuable et impérissable.

Ainsi les vérités sociales doivent émaner de la vérité suprême. Réalisées par les lois et la constitution, elles produiront l'harmonie, la liberté, le bonheur, la justice, en unissant par les liens conservateurs de l'amour les parties éparses du corps social. L'écroulement du passé se complètera. La loi du Christ, dépouillée des misérables vêtemens dont on l'a travestie, répandra sa douce chaleur sur les choses de ce monde. Cette loi simple et sublime de charité qui substitue la croix de la douleur au gibet de l'infamie, la vie à la mort, le prêtre au bourreau. Cette loi qui a chassé les Dieux pour laisser la vérité, qui terrasse les rois pour semer la liberté, qui détruira le bourreau pour enseigner la justice.

Elle est grande et magnanime. Elle porte les bienfaits de la vérité et de la fixité. Elle a hâté la civilisation, qu'elle nous préserve d'une rechute dans l'état de barbarie. Elle peut heurter les passions, les opinions, les prédilections du moment; mais la sagesse, qui est de tous les tems et de tous les lieux, ne la désavouera pas.

Elle ne s'érige pas en coupable apologiste du crime. Elle n'en permet pas l'impunité. Loin de là. Elle veut des peines, mais des peines efficaces. Elle abolit la tragédie fugitive et passagère de la place publique, dont la fréquence donne à la multitude le secret de la mort.

Voilà la loi nouvelle que demande la poésie dans sa foi, que réclame la philosophie dans sa raison.

C. D. D.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Dejoux & Fernandez, à 10 heures, au no. 114, rue Chartres—Vins, &c.

Par Fernandez & Whiting, à midi, à la Bourse de la Cité—Esclaves.

Par J. A. Beard, à midi, à la Bourse de la Cité—La goëlette Alice.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

13 Août 1839.

Le marché de coton a une très mauvaise apparence, et très abattu. Très peu de confiance existe entre les vendeurs et les acheteurs et les prix ne peuvent point se fixer. La seule vente que nous mentionnons est celle de 105 balles endommagées vendues samedi à 9¼ cts.

TABAC—Une vente étendue de tabac a été faite mercredi dernier, savoir: 200 boucauds à 8½, 11, 13 et 13½ cts. D'autres ventes en petits lots ont aussi été faites aux prix ci-dessus. Notre approvisionnement est conséquemment devenu nul.

De petites ventes de maïs se sont faites de 56 à 60 cents. La farine est calme de 6 50 @ 6 75. Le marché de provision n'a éprouvé aucun changement.

DERNIERES DATES.

New-York	at 3	Liverpool	jlt. 10
Boston	at 1	Londres	jt. 11
Philadelphie	at 4	Havre	jlt. 9
Washington	at 4	Paris	jlt. 9
Baltimore	at 4	Bordeaux	jn 5
Charleston	aout 7	Madrid	jn 17
Vera-Cruz	at 3	Cadix	jn 22
Tampico	jl. 16	Havane	jt. 24
Mexico	jl. 13	Houston	jlt. 26

—MARCHE MONETAIRE de New-York, 3 Août.—Le marché monétaire est très gêné par continuation. Les fonds ont décliné aujourd'hui plus d'un pour cent dans la moyenne. Les actions de la Banque des Etats-Unis sont maintenant de 11 @ 11¼: hier on avait payé 19¼. Les autres actions ont baissé à peu près dans la même proportion. Nulle variation dans les cotons.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Barque Gen. Foy, Beaumont, Bordeaux, F Jordy
Col. Saltus, Nickerson, Baltimore, G. Bedford
Goel. W E Jester, Parker, Charleston, capt

ARRIVES.

Navire à vapeur Columbia, Windle, en 34 heures de Galveston, sur lest.

Steamer Meteor, Dunnica, de St. Louis, chargé de produits.

MEMORANDA.

New York, 3 août—Expédiée, barque G Bedford, Keating, N. O.

Charleston, 7—Expédiés, Eliza Ann, Handy, N. O.; goel. Randolph, Goldsmith, do; Col. de Rumsey, Rogers, do.

Monsieur l'Editeur,

Nous vous prions d'annoncer M. Louis Dansac comme candidat à la place d'Alderman du 2d. district, en remplacement de M. E. Forstall, démissionnaire. M. Dansac sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

12 août—3

Pendant l'absence du soussigné M. CHAS. B. BASTELLE est notre agent autorisé. 13 août—1s

LE Louisianais de ce matin affirme que d'après des renseignemens positifs, le feu a pris naissance dans le magasin de Mr. Gary: d'après des témoignages au moins aussi positifs que les siens, nous démentons cette assertion comme complètement fausse et incorrecte. TASSON, 13at J. ALBERT.

AVIS—Conformément aux instructions reçues aujourd'hui du Maître de Poste général, la malle de l'Est par la voie de la Mobile, sera close à 9 heures du matin chaque jour à partir de cette date. WM. H. KERR, 13 aout Maître de Poste.

PHARMACIE VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire à établi pour rendre ses services le plus utile au public, et où on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste. Ville de Lafayette, 12 août 1839. 13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

$40 DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera donnée à celui qui donnera des détails sur la mort de Mr. SABIN DELACROIX, ancien habitant de St. Martinville, mort aux Etats Unis d'Amérique, il y a environ 26 ans, à Mr. Joseph Voysel, domicilié à St. Martinville, Attakapas. 13 at—2

$5 DE RECOMPENSE—Partie marronne de la demeure du soussigné la négresse américaine HANNA, taille d'à peu près 5 pieds 2 pouces, d'une complexion très forte et très noire; ses traits sont très dur, ne parlant qu'anglais; elle avait samedi, 10 août lors de son départ, un carcan au cou et sortait de la geole où elle avait été châtiée, elle doit marcher avec peine. La récompense sera remise à la personne qui la ramènera encoignure Marais et Conti, ou la conduira à une des geoles de la ville. DEPOUILLY, Encoignure Chartres et St. Louis, ou encoignure Marais et Conti. 19 at—4

PLATRE DE PARIS, Ciment hydraulique et poussière de marbre, récemment reçu factures de New-York et à vendre en bonne condition pour l'exportation, à l'encoignure des rues St. Charles et Commune, Hôtel de la Bourse, par 13at E. UNDERHILL.

ALLUMETTES—50 grosses belles allumettes se conservant bien dans tous les climats à vendre à l'encoignure des rues St. Charles et Commune, Hôtel de la Bourse; par 13 at E. UNDERHILL.

HARICOTS—50 barils haricots blancs, à vendre à l'encoignure des rues St. Charles et Commune, Hôtel de la Bourse, par 13 at E. UNDERHILL.

BEURRE—6 barillets et 15 barils beurre prime de l'ouest, en débarquement du steamer Meteor, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 13 at 28, Vieille Levée.

MAIS—1300 boisseaux maïs en bonne condition en débarquement du steamer Meteor, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 13 at 28, Vieille Levée.

BILLETS du Tennessee et de l'Alabama demandés par ANDREWS & BROTHERS, 13at 50, Camp.

SEL—1300 sacs sel gros et fin de Liverpool à vendre en quantités à la convenance des acheteurs. 13 août ALEX. PARK, 85 Commune.

LARD—7 barriques en débarquement du steamer Meteor, à vendre par ABRAHAM TRIER, 13 août 34, rue Gravier.

SAINDOUX—200 barillets en débarquement du steamer Meteor, à vendre par 13 août ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

BILLETS DU MISSISSIPI—Billets des banques Union, Natchez ou Woodville achetés par 13 août HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

JAMBONS enveloppés—15 barriques en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12at 63, rue Gravier.

CORDE et Toile d'Emballage—83 pièces toile du Kentucky et 300 rouleaux corde, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12at 63, rue Gravier.

TABAC du Missouri—45 boucauds première qualité, 8 do seconde et 38 do troisième, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12at 63, rue Gravier.

CHECKS sur la banque des E. U. à Philadelphie à vue, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 12 at 50, rue du Camp.

CERTIFICATS de dépôt sur la Banque de Louisville, à vendre par PIERCE SHANNON & BROT, 12at 57, Magasins.

BŒUF pour familles—24 demi barils bœuf mess et 46 do prime, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12at 63, rue Gravier.

INSTRUMENS de Mathématique en caisses, à vendre au New-Orleans Stationers Warehouse par 12 août NORMAN, STEEL & Co. 14, Camp.

SACS EN PITRE—15000 sacs en balles et paquets de différente grandeur, à vendre par 12 août ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

BEURRE de Goshen—75 barillets n boucauds reçus par le Mississippi et à vendre par 12at COIT & Co. 20 Douane.

MAQUEREAU—250 barillets en magasin et à vendre par GOIT & Co., 12 août 20, rue de la Douane.

SEL—1000 sacs sel gros et fin de Liverpool, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par 12at ALEX. PARK, 85, Commune.

BILLETS de l'Alabama et certificats de dépôt achetés par ANDREWS & BROTHERS, 12at 50, Camp.

SAVON—400 boîtes savon no. 1 et imitation no. 1, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 12at 134, Magasins.

TIGES de Tabac—30 boucauds, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 at 63, rue Gravier.

FARINE—700 barils, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12at 63, rue Gravier.

FARINE—900 barils farine fraîche, en magasin à vendre par G. DORSEY, 12 at 44, Nlle Levée.

LARD—600 barillets, lard en feuille, en magasin, à vendre par G. DORSEY, 12at 44, Nlle Levée.

BRIQUES A FEU—51000 à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 a 22 Bienville.

POIL POUR PLATRE—30 barriques à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 a 22 Bienville.

HARENGS DU POTOMAC—100 barils à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 a 22 Bienville.

EAU-DE-VIE DE PECHE—50 barils à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 août 22 Bienville.

PLATRE DE PARIS—150 barils à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 aout 22 Bienville.

CIMENT ROMAIN—300 barils à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 a. 22 Bienville.

CIMENT HYDRAULIQUE—500 barils à vendre par GEORGE BEDFORD, 13a. 22 Bienville.

DOUBLONS mexicains et espagnols à vendre par JAMES HEPBURN, 10 a Enc. Canal & Camp.

FARINE—500 barils farine à vendre par MAHARD & SIGERSON, 10 a 38, Nelle Levée.

BŒUF—100 demi barils bœuf mess et M. O. à vendre par MAHARD & SIGERSON, 10 a 38 Nelle. Levée.

SEL gros et fin de Liverpool, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs par 10 août ALEX. PARK, 85, Commune.

JEUX de dames et d'echecs à vendre au New-Orleans Stationers Warehouse, par 10 août NORMAN STEEL & Co, 14, Camp

COUTELLERIE superfine de Rogers & Sons à vendre au New-Orleans Stationers Warehouse par NORMAN STEEL & Co, 14, Camp, 10 août.

VANILLE—Reçu par les derniers arrivages du Mexique et à vendre par les soussignés à des prix modérés: 25 livres belle vanille. L. L'HOTELIER, fils & Co, 9 a—6 11, rue Toulouse.

COTONNADE DES ATTAKAPAS—3000 aunes cotonnade des Attakapas pour habillemens de nègres, à vendre par A. DUFOUR & Co, 9 at—3 101, Chartres.

MELASSE de la rafinerie—25 barils en débarquement en face de la rue St. Louis, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti. Aussi—30 barils mélasse de plantation. 9 a

SAUCISSONS de Lyon, très frais, arrivés par le Marengo, Fromage de Hollande, Jambons de Westphalie, à vendre par LOREILHE & VALETON, 9 at enc. Royale et Douane.

VINS de Madère et de Sicile, de la marque Ingham, L. P. Colli & Zigga, eau de vie en pipes, demi do, quart do et octaves, ayant droit au drawback, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 9 août 134, Magasins.

BALLANCES patentées de différente grandeur, fabrique par A. Stevens, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 9 août 134, rue des Magasins.

HARDES DE NEGRE—50 caisses et balles, comprenant un grand assortiment varié, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 9 août 134, rue des Magasins.

BRODEQUINS pour nègre—150 caisses brodequins pour hommes et enfans, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 9 août 134, rue des Magasins.

JAMBONS enveloppés—100 boucauts jambons enveloppés de qualité supérieure, à vendre par LAYET & AMELUNG, août 17, rue du Commerce.

CORDE et Ficelle d'Emballage.—900 rouleaux corde du Kentucky, première qualité et 7 balles ficelle, à vendre par LAYET & AMELUNG, 9 août 17, rue du Commerce.

MAIS—1000 sacs maïs de première qualité, en bonne condition, à vendre par LAYET & AMELUNG, 9 août 17, rue du Commerce.

PORC Mess, Prime, M. O, P. O., morceaux de croupe, bajoues, têtes, &c, à vendre par LAYET & AMELUNG, 9 août 17, rue du Commerce.

PRESERVATEUR de la vie—200 à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 9 a 91, Commune.

FICELLE D'EMBALLAGE—10000 livres ficelle de qualité supérieure, à vendre par 9 août R. & J. CURRELL, 48, Bienville.

JALAP—20 balles de qualité supérieure en débarquement de la goëlette Geo. H. Wetter, à vendre par W. J. VIGERS & Co 9 août

PEAUX—234 peaux du Mexique, en débarquement de la goëlette G. H. Wetter, à vendre par 9a J. M. CABALLERO, 80, St. Louis.

CHECKS de banque sur New York en sommes de $1000, à vendre par 9 a HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.

SUCRE en pain—80 barils en magasin et à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 9 a 11, rue Conti.

SUCRE CLARIFIE—80 tierçons sucre Nos 1, 2, 3 et 4, récemment reçus et à vendre par 9 août ALLAIN & TREMOULET, 11, Conti.

JAMBONS de Famille—8 barils petits jambons, à vendre par LAYET & AMELUNG, 9 août 17, rue du Commerce.

LARD—35 boucauts épaules, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 9 août 17, rue du Commerce.

SEL—1000 sacs sel de Liverpool, gros et fin, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par 7a ALEX. PARKS, 80 Commune.

MUSEUM DE PLOUGH.—Une assemblée d'amis et de souscripteurs à l'année du Museum, aura lieu Mercredi, le 14 du courant, à 4 heures précises de l'après-midi, au Museum, rue St Charles, no. 38, pour affaire importante. Ces Messieurs sont priés par le propriétaire et quelques personnes intéressées, d'être ponctuels au rendez-vous. 12 août—9 A. L. PLOUGH.

ON peut prendre quelques pensionnaires au No. 68, rue Royale. 12 août—1e

ON a besoin immédiatement d'une négresse pouvant faire la cuisine, s'adresser au No. 68, rue Royale. 12 aout—1s.

LE SOUSSIGNE prévient le public qu'ayant perdu un billet à son ordre tiré par L. Kirschleyer daté du 13 mars 1839 et échéant en tout mars 1840, il déclare le dit billet de nulle valeur le paiement en ayant été fait. 12 août—10f A. RIBET.

$10 DE RECOMPENSE—Seront données à la personne qui logera dans une des prisons de cette ville, le mulâtre BURKIT, qui s'est enfui le 10 août de chez son maître Louis Bringer. Il portait un pantalon de cotonnade bleu et jaune, un gilet de toile et une casquette de drap. La récompense ci-dessus sera donnée en s'adressant à Mr. Louis Bringer, sur le chemin du Bayou. 12 août—3

A LOUER ou à vendre séparément.—2 ilets entourrés, avec Maison, Cuisine et Ecurie; les dits ilets sont cultivés en jardinage, et en rapport rue Barthelemy, ancienne habitation Lombard et Olivier.

On désire louer une demestique cuisinière pour une petite famille. S'adresser à R. Salaun, courtier, chemin du bayou, ou à la Bourse St-Louis. 12 août—1s

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.

E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.

J. I. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.

Nous sollicitons des consignations à nos maisons.

J. I. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle-Orléans.
E. L. ANDREWS, " Mobile.

12 août

GRAINES FRAICHES.

LE soussigné a reçu par le navire Mississippi de New-York un superbe lot de graines nouvelles pour la saison. WM. DINN, 12 août 17 Commune.

EAU DE VIE.—Les soussignés ont constamment en magasin, des eaux-de-vie supérieures, de la marque Pellevoisin aîné & co, de la Rochelle, et ont reçu par le navire Richmond;

45 demi pipes, 15 quarts de, 20 barils } Eau de Vie Cognac, 4e. preuve.
10 demi pipes, 15 quarts de, 15 barils } Do. Champagne de 1830.

Qu'ils offrent à vendre, BLANCHARD, EIMER & Co, 12 août—10 96, rue Bienville.

MORUS MULTICAULIS.

LES soussignés contracteront avec les planteurs et autres pour la livraison en cette ville au mois de novembre prochain de 1 à 300,000 arbres ci-dessus, garantis bonne qualité, payables à la livraison, en espèces ou en coton au prix du marché. 12at GODFREY LAWRIE & SAMALL.

MARCHANDISES SECHES.—Les soussignés ont en magasin et offrent en vente:

100 balles toile à draps écrue de 4-4, des manufactures de Great Western et Great Falls;

3 caisses toile à draps blanchie de 5 4; 6 balles toile à drap écrue superfine; 16 caisses drills bleu de Hamilton; 3 caisses mixture mexicaine; 4 do buckskin rayé; 20 balles toile à draps de Russie; 12 balles cotonnade de Lowell de 7-8, 4-4; 12 balles do do de 3-4 et 4-4; 5 caisses jeans; 2 de do à raies pour hardes de nègre; 3 balles linseys et kirseys de différentes qualités; 2 caisses mouchoirs de soie du Pongee. 12 août ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

LE New-Orleans Stationers Warehouse est constamment fourni d'un assortiment de papier, livres en blanc de toute description, billets d'échange, billets promissoires, livres pour bateaux à vapeur, connaissemens, cartes à jouer, livres d'école et globes.—Aussi: Un assortiment général de papeterie pour bureaux. NORMAN, STEEL & Co. 12 août 14, rue du Camp.

A VENDRE—10,000 Briques anglaises à feu; 100,000 briques à feu de Pensacola; 500 barils chaux de Thomaston. 300 do. Ciment hydrantique; 300 do. Plâtre de Paris; 1000 do. Sable blanc et bran; 500 do. Coquilles LOUIS DANSAC. 600 balles de Foin. 12a—6f 146 vieux Bassin.

VIN DE CHAMPAGNE—200 paniers champagne supérieur, de la marque de *, d'importation récente, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 12 août—10 96, rue Bienville.

COUVERTURES FRANCAISES—50 balles couvertures 3 points, de la fabrique de Z. Granier, en magasin et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 12 août—10 96, rue Bienville.

COUVERTURES FRANCAISES.—Couvertures de 3 points, de diverses fabriques françaises, en magasin et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 12 août—10 96, rue Bienville.

PORC DE PLANTATION—91 barils mess; 2 do. clair et 2 do bajoues à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 août 63 Gravier.

VIN—3 quarts barriques vin de madère; 4 huitièmes do. do; 13 caisses do. do. et 25 do. do. sherry pâle à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 août 63 Gravier.

MAIS—1000 boisseaux maïs de première qualité à vendre en quantités convenables aux acheteurs par WILLIAM DINN, 12 août 17 Commune.

ACIER—30 barres acier anglais; 10 dos. haches en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 août 63 Gravier.

LARD—100 barriques lard consistant en jambons plats-cotés, et épaules en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 at 63, rue Gravier.

PEINTURES.—Constamment en magasin par des importations directes: Peinture blanche de tous les numéros; " Verte, première qualité; " Noire, fine et commune; " Bleu de P usse broyée, en pots d'une livre; " Rouge de Venise; " Rouge commune. Huile de Lin; Vernis Copal; Vernis Japan; Brosses de toutes grandeurs; Verre à vitrer; Mastic. Couleurs à l'eau, &c. &c. A vendre en gros et en détail, par P. CUSACHS, Rue St-Pierre, No. 5, face à la Place d'Armes. 10 août

PAPIER A LETTRE—En magasin un grand assortiment de superbe papier à lettre, auquel l'attention des commerçans est appelé, consistant en:—Post Bleu et blanc superfin, uni et rayé; do velouté bleu et blanc, uni et rayé, do commercial, folio post pour banques bleu et blanc, post anglais, satiné, doré sur tranche et uni, ainsi qu'une grande variété d'autres sortes à vendre par DAVID FELT & Co, 10 août N. Y. Stationers Hall, 24, Chartres.

CORDE D'EMBALLAGE—1000 rouleaux corde du Missouri, bonne qualité; 50 barriques lard assorti; 50 barillets beurre de l'Ouest; 7 boucauts tiges de tabac; 100 barils biscuit de pilote; 50 caisses confitures; 100,000 cigares de la Havane, bonne qualité, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 10 août 28, Vieille-Levée.

DROGUERIES—En débarquement, un approvisionnement d'articles de ce genre: Nota—Les marchands de la ville et de la campagne trouveront un assortiment toujours renouvelé par des importations constantes, à vendre en gros et en détail à la Pharmacie de P. CUSACHS, 10 a Rue St. Pierre no. 5 face à la place d'Armes.

CHANGEMENT de domicile—Lambert, Bercier & Co. ont transporté leur magasin du no. 9, Nouvelle Levée sur la vieille Levée, à l'encoignure de la rue St. Louis, ce magasin était occupé avant par A. Maurin & Co. 10 a—5

LARD et porc—60 boucauts et tierçons jambons enveloppés, 30 do plats côtés de Cincinnati; 300 barils porc mess et morceaux de croupe à vendre par MAHARD & SIGERSON, 10 a 38 Nelle Levée.

CHAPEAUX DE RUSSIE—5 caisses chapeaux de drab de Russie, en débarquement du brick Cervantes, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 9 août 134, Magasins.

FARINE—1500 barils farine superfine en magasin et à vendre par G. DORSEY, 8 a 44, Nelle. Levée.

SAINDOUX—800 barillets saindoux en magasin et à vendre par G. DORSEY, 8 a 44, Nelle Levée.

WHISKEY—100 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle. Levée. 8 a

CIDRE de champagne—150 boîtes cidre de Boston à vendre par G. DORSEY, 8 a 44, Nelle Levée.

CAFE—30 sacs café de la Havane en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 8 a 44, Nelle. Levée.

SAINDOUX—50 barillets saindoux prime en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 8 a 17, Poydras.

LARD, jambons, plats côtés, et épaules en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 8 a 17, Poydras.

FICELLE—1 balle ficelle pour l'usage des raffineries de sucre à vendre par 8 août J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

SUCRE DE LA HAVANE EN PAIN—300 boîtes sucre brun; 289 sacs café en magasin et à vendre par R. GRONING & co. 8 août

CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE—150 barils à vendre par 8 août GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

CAFE—50 sacs café vert prime de la Havane, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 22, Bienville. 8 a

BOIS—5000 pieds bois de cypre blanchis et embouffeté, à vendre par G. BEDFORD, 22, Bienville. 8 a

NOIX POCANS—50 barils en magasin et à vendre par GEO. BEDFORD, 8 a 22, rue Bienville.

BRIQUES A FEU—5000 briques à feu de Baltimore, à vendre par G. BEDFORD, 9 a 22, Bienville.

POIL POUR PLATRE—20 barriques à vendre par G. BEDFORD, 8 a 22, rue Bienville.

EAU DE VIE DE PECHE—80 barils qualité supérieure, à vendre par G. BEDFORD, 8 a 22, Bienville.

BOIS—17634 pieds planches d'un pouce à vendre à bon marché pour clore une consignation, aussi un lot de bardeaux de cypre. 8a J. H. ASHBRIDGE, 66 Commune.

SEL—1300 sacs sel de Liverpool, gros et fin, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par 8 av A. PARKS, 85, Commune.

PORC—Un petit lot de porc mess en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 8 a 17, Poydras.

PORC—1,000 barils porc mess et prime et 200 barils porc M O et P O pour l'usage des planteurs et à vendre par J. VAIRIN & Co, 7 at 26, rue Poydras.

FARINE—350 barils farine superfine en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co, 7at 26, rue Poydras.

WHISKEY—75 barils whiskey rectifié en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co, 7at 26, rue Poydras.

BEURRE—150 barillets beurre frais des Illinois à vendre par J. VAIRIN & Co, 7at 26, rue Poydras.

BOIS—18734 pieds de bois d'un pouce, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 7 août 66, rue de la Commune.

BLANC DE BALEINE—100 boîtes en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER.

A Monsieur le Rédacteur de l'Abeille.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu dans votre estimable journal au No. d'hier, avec la plus grande surprise, un article rédigé par le sieur Lantiat, par lequel il paraîtrait avoir nommé le sieur Augustin Deyraud, pour son fondé de pouvoirs, et ajoutant que toutes les dettes qui pourraient être faites par son épouse ne seraient pas reconnues de lui. Comme j'ai fait des affaires sans l'intermédiaire du sieur Lantiat et que je me plais à le dire, toutes les personnes avec qui j'ai traité n'ont pas eu à se plaindre de moi.

J'ajouterai seulement que le sieur Lantiat n'aurait pas dû partir sans avoir réglé nos affaires, d'autant que notre séparation de corps et de biens qui est pendante devant le tribunal, n'a pas été encore prononcée.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon profond respect. 10 août—3 FEMME LANTIAT.

JE préviens le public que je ne paierai aucune dette contractée, par ma femme Mme. Chaubet, qui a quitté ma maison il y a environ 12 jours. 10 a—3 LOUIS CHAUBET.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE.

J. C. GALLAY, ancien jardinier des établissemens royaux de Paris, en relation avec les Directeurs actuels, demeurant depuis longtemps dans ce pays, prévient les propriétaires, jardiniers et amateurs de plantes d'ornement, que, le 10 du courant, il mettra en vente les produits de son établissement. Son dépôt est établi rue Condé, No. 81; le local est des plus convenables pour la conservation germinative des graines. J. C. Gallay tient en magasin des graines potagères, graines pour les oiseaux, arbres fruitiers, plants de vigne, plantes d'agrément fleurissant à toutes les époques de l'année, bulbes, oignons et griffes de fleurs. Il se charge de toutes commissions concernant son art, telles que plantations, taille d'arbres, de vignes, &c. 10 jt—6fs

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.

Séance du 27 juillet 1839.

Résolu qu'il sera construit une halle sur cette partie de terre située en face de la levée, entre les rues des Champs Elysées et Marigny, conformément au plan et au cahier de charges, faits par le voyer.

Que le maire est autorisé à donner avis aux contractans, pendant quinze jours, dans deux papiers publics de cette ville, afin d'obtenir des soumissions pour la construction de la dite halle.

Que le coût de la dite halle sera payé en bons de cette municipalité, à un et deux ans, avec intérêt à raison de six pour cent par an, à dater du jour de la livraison.

Signé CUVELLIER, recorder.
Approuvé le 29 juillet 1839. C. GENOIS, maire.

Pour copie conforme, THEARD Jr., secrétaire.

En vertu de la résolution ci dessus, avis est par le présent donné que, jusqu'au vendredi 23 du courant, il sera reçu au bureau de la mairie, des soumissions cachetées pour la construction d'une halle sur l'emplacement désigné dans la dite résolution, et conformément aux plans et devis déposés au bureau du recorder de la 3me. municipalité.

Nouvelle Orléans, le 7 août 1839.
9 a C. GENOIS, maire.

AU PUBLIC.

NOUS soussignés considérons de notre devoir de publier qu'un jeune homme, portant le nom de Louis Levy, résidant en cette ville, et nous sommes heureux d'annoncer, qu'il n'est pas la personne à laquelle nous faisons allusion dans un avis publié le 10 juillet, dans lequel nous offrons une récompense de $500. Celui qui s'est soustrait à la justice, est un homme âgé d'environ 40 ans et père de famille. Il demeure maintenant à Philadelphie.

Nouvelle-Orléans, 8 août 1839.
J. B. BLACHE,
9 août— H. J. DOMINGON.

CHANGEMENT de demeure—Goodman Levy & Co. ont transporté leur domicile du no. 58 au no. 21 rue de Chartres, entre Canal et Douane. 9 août—1m

$50 DE RECOMPENSE.

Est parti marron au mois de juillet de l'an née dernière le nègre africain NED, âgé de 48 à 50 ans, taille d'environ 5 pieds 5 pouces ayant le petit doigt de moins à une main, très marqué de la petite vérole, et parlant un peu le français et l'anglais. Il a été aperçu plusieurs fois vendant des paniers à l'un des marchés de la seme municipalité, il se tient ordinairement de l'autre bord du fleuve.

Quiconque le livrera au soussigné ou le fera incarcérer dans une des prisons de cette ville, aura la susdite récompense. S'adresser à A. CAPDEVIELLE, 9at—10 rue Toulouse, entre Chartres et Levée

LE soussigné désireux de régler quelques affaires offre à vendre les esclaves suivants, savoir:

NOEL, nègre africain, âgé d'environ 50 ans, bon pour soigner un petit jardin.

ISAAC, nègre américain, âgé d'environ 50 ans, encore très robuste, tonnellier et charretier.

MARY, femme d'Isaac, âgée d'environ 45 ans, cuisinière et un peu blanchisseuse.

MAJIR, nègre américain, âgé d'environ 38 ans, bon charretier et s'entendant très bien à soigner les chevaux.

ELVIRE, mulâtresse, la femme de Majir, âgée d'environ 20 ans, un peu cuisinière et domestique de maison, blanchisseuse et couturière.

BONAPARTE, nègre américain, âgé d'environ 30 ans, depuis son enfance dans le pays, charretier et domestique de maison.

GARCON, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, charretier.

FRANCISQUE, mulâtre créole, âgé d'environ 15 ans, domestique de maison, très actif et très intelligent.

SALLY, négresse américaine, âgée d'environ 30 ans, depuis long-temps dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse avec ses trois enfans

MARTHA, fille de Sally, âgée d'environ 13 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.

MARY, fille de Sally, âgée d'environ 11 ans, domestique et gardienne d'enfans.

BILL ou WILLIAM, fils de Sally, âgé d'environ 7 ans.

MELITE, négresse américaine, depuis long-temps dans le pays, âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison

MANETTE, griffonne, créole, âgée d'environ 22 ans, domestique de maison et couturière.

KITTY, mulâtresse, âgée d'environ 15 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.

Tous ces esclaves sont des sujets parfaits, sont garantis de tous les vices et maladies prévus par la loi. Si d'ici au 25 du courant les dits esclaves ne sont pas vendus à l'amiable, ils seront criés à l'encan le du jour par Dubois. 9 août EVARISTE WILZ.

ON a besoin immédiatement d'un bon commis dans un magasin de marchandises sèches parlant le français. S'adresser par lettre à la boîte No. 695, bureau de la Poste. On exige de bonnes recommandations. 8 at

CHARRETTES, ROUES, &c—Les soussignés ont en magasin et reçoivent par les arrivages de Philadelphie, un grand assortiment de toutes sortes de roues pour l'usage des plantations, pour charrettes à chevaux ou à bœufs, waggons, &c. &c. Tous ces articles sont du mieux confectionnés et seront vendu à des conditions raisonnables. 7a J. D. DENEGRE, 16, Douane.

POIL POUR PLATRE—Les soussignés ont constamment en main une grande quantité de poils des meilleures qualités en boucauts et barils, qu'ils vendront à des prix raisonnables. 7a J. D. DENEGRE, 16, Douane.

LES banques et bureaux d'Assurances peuvent être fournis de tout ce qui est nécessaire en papeterie et dont on garantit les qualités, à des prix satisfaisants. NORMANN, STEEL, 14, Camp, 7 av N. O. Stationers Warehouse.

CIGARES DE LA HAVANE—600,000, cigares régalia, impériales et caffonés, de plusieurs fabriques et notamment de José Romero, reçus par les derniers arrivages de la Havane et à vendre par CARRIERE DARAN & Co, 6 août 11 et 15, rue St. Louis

DEMANDES D'OUVRIERS MANŒUVRES—On demande des ouvriers manœuvres pour un édifice à construire à la paroisse St. Michel. On traitera à des conditions avantageuses. S'adresser à M. Voilquin, architecte, rue des Ursulines no. 78. 6a—5

AVIS AUX ENTREPRENEURS—Des propositions cachetées seront reçues par les soussignés jusqu'à lundi le 12 courant, pour l'érection de quatre maisons en briques à un étage, cuisines, &c. à être construites sur un lot à l'encoignure des rues Esplanade et Villeré.

Le plan et les spécifications peuvent être examinés en s'adressant à l'un des soussignés.

G. W. MORGAN,
6 août—6 RICHARD RELF.

EN débarquement du Gén. Foy, de Bordeaux, à vendre par les soussignés,

15 pipes eau de vie de Cognac fine champagne, 4e. preuve,
20 quarts de 3e. preuve;
5 do do 1e. preuve;
20 barriques de vin rouge;
100 caisses do;
50 caisses fruits à l'eau de vie,
25 caisses liqueurs diverses,
6 caisses chapeaux de soie;
60 doux. chemises en couleur;
100 paniers huile d'olive.

HUDOUYT & TEULADE, 6 août rue Condé.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

McDONNELL & WATERMAN ont aujourd'hui dissout leur société pour les affaires de l'Hôtel de la Bourse, par consentement mutuel.

Cet établissement continuera sous la direction de Jno McDonnell, et les dettes de la ci-devant société seront payées par lui. JNO. McDONNELL, 1er août—2s D. C. WATERMAN.

PEINTURES, Huile, &c. à vendre par le soussigné, en gros et en détail:

275 barillets peinture blanche,
50 do. chrome vert anglais,
20 barils huile de lin allemande,
15 do. térébenthine, et un assortiment de rouge, bleu, jaune, &c.

1r août S. LATAPIE, 70, Vieille Levée.

A LOUER—Un grand Lot de Terre, ayant 64 pieds de face sur 120 de profondeur, situé sur la rue Amour, un ilet au-dessous du rail road Pontchartrain, très propre pour un charretier ou pour une boutique de menuisier. Ce lot sera loué à bon marché à un bon locataire. S'adresser à MUNFORD PERKS, 31 jt enc. Poydras et Tchoupitoulas.

MR. CINOT est prié de passer au magasin du soussigné pour retirer une caisse de marchandises venue par le Marengo, du Havre. 31 jt F. PERRET, 59, Toulouse

SI Messieurs Griet frères sont en ville, ils sont priés de passer au bureau du soussigné. 31 jt A. S. T. GEORGES, 78, St. Louis.

SUCCESSION DE AMES BURDOU.

LES créanciers de la dite succession sont requis de se faire connaître et de présenter les comptes de leurs réclamations et les titres sur lesquels elles sont fondées au soussigné, rue de la Douane ou au bureau de W. Y. Lewis, Esq. notaire public, rue St. Louis. JOHN MACREADY, 11 jt—9p in Agent du Curateur.

AVIS—Les consignataires de 16 paquets de marchandises marqués W. J. O. et d'un paquet marqué Miller & Kuth, reçu par le navire Renown de Philadelphie, sont requis de faire connaître le lieu de leurs demeures N. F. COMLY & Co, 26 jt 97, Camp.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera. 17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

OR en feuilles de Paris.—Plusieurs milliers, à vendre par P. CUSACHS, Rue St-Pierre, No. 5, face à la Place d'Armes. 10 aout

CARTES A IMPRIMER, ornementées à face d'ivoire, aussi cartes unies de diverses couleurs et grandeur à vendre par NORMAN STEEL, N. O. Stationers Warehouse, 14, Camp, 7a.

TABAC MANUFACTURE—79 barillets tabac manufacturé du Kentucky, propre pour l'usage des planteurs à vendre à bas prix par 7a J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

CIGARES DE LA HAVANE—766,000 cigares de différentes marques, à vendre par 7a R. GRONING & co.

LES soussignés offrent à vendre 800 livres saucissons frais de Lyon. GUERIN & POUVERIN, 7a enc. Royale et Dumaine.

MAISONS A LOUER—Trois belles MAISONS neuves à 3 étages commodément établies dans leur intérieur, situées rue Marigny, entre Levée et Victoire, dont une forme l'encoignure. Pour les conditions, s'adresser à CARRIERE, DARAN & Co, 8 a 11 et 15, rue St Louis

PARTIE marronne de chez le soussigné, le 27 du mois dernier, la négresse ATHALIE, âgée d'environ 30 ans, sa taille moyenne, grasse, figure très noire; elle a un carcan au cou. Elle était vêtue lors de son départ, d'une robe indienne bleue et blanche. Une récompense de quinze piastres sera donnée à quiconque la ramènera à son maître. RAMON FARIAS, 5 a—6 17, rue de la Douane.

DEPOT de Marbre et de Granite, No. 147, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

Constamment en main, seuils de porte, marches, tables pour l'eau, cadres de fenêtres, linteaux, &c., qui seront posés à ordre et sous le plus court délai. Des ordres pour devanture de magasins, maisons privées, tombeaux, monuments et généralement tout ce qui sert à l'érection des bâtisses seront envoyés aux meilleures carrières, promptement remplis et travaillés selon le dernier goût, à des prix raisonnables. 5 août NEWTON RICHARDS.

RECU par le Marengo, et à vendre au magasin de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne. Un assortiment de GRAINES DEJARDINAGE venant directement de Paris et demandées spécialement pour les semis de cette saison.

Toutes ces graines ayant été MISES A L'ESSAI aussitôt leur arrivée, les acheteurs peuvent vérifier eux-mêmes la qualité des graines qu'ils achèteront. 5 août

$25 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera au soussigné ou logera dans une des geoles de la ville, le nègre HENRY. Le dit nègre appartient à son habitation, Paroisse Jefferson, a quitté la dite habitation dimanche 28 Juillet; il est créole, âgé de 45 ans, a été long-temps commandeur et est très bien connu sous le nom de HENRY LAFOURCHE. 2 août LAURENT MILLAUDON.

A VENDRE ou à louer—Une habitation située à Gentilly, à environ une lieue et demie de la ville, mesurant 6 arpents de face au chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur, il existe sur la dite habitation une maison de maître presque neuve, et très agréable par sa construction, cabanes à nègres, écuries, poulaillers etc.—Un parterre composé de plantes très rares et de fleurs très agréables à la vue. Le propriétaire se réserve la récolte de maïs de cette année si il louait la propriété, autrement il en serait un abandon en la vendant. Pour les renseignements, s'adresser à R. SALAUN, Chemin du Bayou ou à la Bourse.

N. B. Plusieurs maisons à vendre dans le faubourg Tremé. 26 jt—2s

RECU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.

Livres de Droit.

Paillet. Pothier.
Pardessus. Toullier.

de Médecine.

Manuel d'anatomie, de Phrénologie Mérat, dictionnaire de matières médicales, Payen, chimie industrielle.

Sciences et Arts.

Physique de Despretz et de Pouillet; cours d'agriculture par Raspail; do de construction par Sganzin; do de dessin industriel par Deville Thiry.

Plus: Un assortiment de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.

AUSSI: Un grand assortiment de livres élémentaires, et de livres de prières nouveaux. 23jt

RECU par le Général Foy, de Bordeaux, un joli assortiment de sangsues hongroises, à vendre depuis 6 1-4 cts. jusque 25 cts. la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et Vieille Levée.

Nota.—L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

A vendre aussi, Massepins Vermifuges pour enfants récemment reçus. 22 jt

AUX marchands mexicains—A vendre à des conditions libérales un envoi de bijoux à la mode, bons pour le marché mexicain.

JOSEPH A BEARD, encanteur.
Et marchand à commission, 50 Commune. 22 jt

HOTEL DE PETTET DE LA BATTERIE—PLACE DE LA BATTERIE, N. YORK.

LE soussigné fait ses sincères remercîmens à ses amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les six dernières années et saisit cette occasion de les informer qu'il a ouvert un grand hôtel pour la réception des étrangers.

L'hôtel de la Batterie est situé sur la Place de la Batterie, faisant face à la baie de New York et est un des meilleur site de la ville.

Les places de débarquement où arrive journellement les bateaux à vapeur de Philadelphie, Providence, Sterlington et Albany sont à une petite distance de l'Hôtel. Les étrangers auront par conséquent toutes les facilités à voyager sur les grandes routes du Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Sud.

Les arrangements intérieur sont calculés de manière à rencontrer l'approbation générale.

Les salons sont spacieux et meublés dans le dernier goût. Les chambres à coucher sont grandes et plus confortables que celles des grands hôtels

Le propriétaire assure le public qu'il n'épargnera aucune peine ni dépenses pour rendre son établissement un rendez vous désirable pour les voyageurs et les citoyens.

19 juil—3m—2ps C. PETTET.

$300 DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation et la remise entre les mains du shérif de la Nouvelle Orléans, d'un fripon nommé LEWIS LEVY, qui s'est soustrait à la justice et est parti pour New York à bord du navire Louisville vers le 12 février dernier. Le dit Lewis Levy est maintenant à Philadelphie et demeure au No. 139, rue Walnut.

La demande d'extradition de S. E. le gouverneur A. B. Roman aux autorités compétentes de New York et les affidavits faits par les soussignés, sont maintenant en la possession de Mr. Arthur L. Levy négociant à New-York.

Nouvelle Orléans, 10 juillet 1839.
Signé, J. B. BLACHE,
13 jt—2p—1s. H. J. DOMINGON.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Vendredi le 26 juillet 1839—Présent l'honorable A. M. Buchanan juge—P. Doherty & Co. vs ses créanciers—No. 16459—Sur motion de Sidney L. Johnson esq. avocat de John W. Bailey, syndic des insolvables dans cette cause, et sur la présentation d'un tableau provisoire de distribution, il est ordonné par la Cour que les créanciers des dits insolvables et tous autres y intéressés, aient à déduire les raisons, sous dix jours, à compter de la publication du présent ordre, pour lesquelles le dit tableau provisoire de distribution ne serait point homologué et confirmé et les deniers répartis conformément.

Extrait des minutes.
8 août—3 en 10j. G. W. LEWIS, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans—Mercredi, le 24 juillet 1839—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No. 1013—Robert Wilson, maintenant détenu contre ses créanciers et les créanciers de Wilson & Harris—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés, selon la loi, de se présenter en cour samedi, le 17me jour du mois d'août prochain, à 10 heures a. m. afin de déduire les raisons pour lesquelles le pétitionnaire ne jouirait pas du bénéfice des lois passées pour le soulagement des débiteurs insolvables; et que D. J. Caldwell soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour,
26 jt—8j ED. GARDERE, greffier.

EN débarquement du navire Marengo du Havre et à vendre par B. Lacoste, rue Royale, no. 103, fromage de gruyère, pâte grasse et tête de mort, sardines à l'huile par demi boîte, du véritable Colin.

De plus un assortiment de marchandises sèches, tel que bretelles fines en gomme, et en coton, crêpe noir et blanc, écharpes, mantilles et mantelets, gans longs et courts à filet pour dames et pour enfans, jaconas noir et couleurs bonnets de nuit pour enfans, à retaper à noeud et à papillotte, chaussons de fil écru et en coton blanc gris et bleus, capsules cerclée première qualité, fils de soie, filoselle et coton noirs, bleus et gris pour hommes et enfant, chals bernani et crepon 6-4, 5-4 et 4-4 en bans à garniture et parfumerie de toute espèce.

Toujours en magasin un assortiment de vin en tierçons demi barriques et en caisses des crûs ci après: Chateau Lafitte, Chateau Margeaux, Chateau haut Brion, St. Julien medoc, St. Emilion haut Sauterne Sauterne haut Barsac, et Barsac, bouchons longs et demi longs premier choix, le tout à des prix très modérés. 30 jt

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orleans.—No. 21, rue du Camp. Capital $300,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes. E. L. TRACY, secrétaire. 26j

CHAPEAUX DE PANAMA—Les soussignés viennent de recevoir directement un choix de très jolis Chapeaux de Panama, fins et superfins, tout ce qu'il y a de plus beaux sur le marché, ils ont aussi en magasin, dernièrement reçu, un bel assortiment de Chapeaux en feutre noir.

do	do	gris bleu.
do	do	blanc.
do	do	noir pour enfant.
do	do	gris bleu pour enfant.
do	do	blanc do.

Chapeaux de soie français.

do	do	américain.
do	do	français pour enfant.
do	do	américain do do

Ils offrent le tout en gros ou en détail, à des prix toujours très modérés. M. BLASCO & Co.
Rue de Chartres, No. 69, entre Bienville et Conti. 25 juillet

EN débarquement du Gen. Foy et à vendre par les soussignés

5 malles chemises de coton en couleur et blanches. 4 do peaux de veau cire, peaux de mouton vertes et rouges pour doublures et 1000 paires avant pieds de bottes. HERBAULT FRERES, 24 jt 70, rue Royale.

Nouvel arrangement pour le 1er. août 1839.

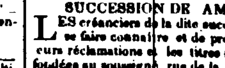

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENS DE L'ETE' POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*	
Char à cheval à 4 h.	A M	Char à cheval à 5 h.	A M
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M
"	2 " P. M	"	3½ " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7½ " "
"	8 " "	"	9 " "

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Après 10 heures du soir, et jusqu'à minuit on peut obtenir un char à cheval, en payant cinq piastres pour le voyage; mais après minuit on aura à payer $10.

Les personnes qui partiront par la locomotive, devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partait auparavant à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E UNIS

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et courant chaque heure. A 8 heures, ils partiront toutes les demi heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON,
27 jt ingénieur en chef.

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, No. 50, rue du Camp.—Nouvelle-Orléans.
J. J. ANDREWS,
Z. ANDREWS,
16 juillet E. L. ANDREWS.

CORDE et ficelle—1000 rouleaux corde à vendre par J. VAIRIN & Co, 7at 26, rue Poydras.

Départ de Samedi le 15 Août. POUR GALVESTON. Le superbe navire à vapeur COLUMBIAN, capitaine Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour les ports ci-dessus.

Le Columbian a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à SMITH & VOORHEES, 35, Camp.

N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle Orléans le 1er et 15 et de Galveston le 8 et 22 de chaque mois, positivement le jour et l'heure ci-dessus. 5 août

POUR VICKSBURG, WARRENTON, GRAND GULF, RODNEY, NATCHEZ, FORT ADAMS ET LES PORTS INTERMEDIAIRES—Le bateau à vapeur TUSKINA, capt. W. A. Woods, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, partira pour les ports ci-dessus positivement aujourd'hui, à 4 heures, P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à 13 a J. HALL & A. B. BEIN, 19, Nlle. Levée.

POUR ALEXANDRIE ET NATCHITOCHES.—Le bateau à vapeur TECHE, de première classe et d'une marche supérieure, venant d'être réparé à neuf, est prêt à recevoir du fret pour les ports ci dessus ainsi que pour tous les lieux intermédiaires. Il partira Mercredi prochain, 14 courant et passera par la rivière aux Cannes et par la petite rivière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine J. Chauvin, ou à LOUIS CARPENTIER, 12 août—3 rue Conti No. 8.

POUR ST.-LOUIS et les ports intermédiaires.—Le beau bateau-à-vapeur MAID OF ORLEANS, capitaine Van Houton, partira pour les sorts ci-dessus, mardi prochain. Il prendra du fret pour Natchez, Vicksburg, Montgomery Point, Memphis et Mills Point, ainsi que des passagers pour l'Ohio, qui seront mis à bord de bateaux à léger tirant d'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à JOHN A. MERRITT, 12 août 53, rue du Camp.

POUR NATCHITOCHES. Alexandrie et les ports intermédiaires. Le paquebot régulier VELOCIPEDE, capitaine P. Dalman, partira pour les ports ci-dessus lundi le 12 courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. HALL & A. B. BEIN, 10 août 19, Nouvelle-Levée.

POUR BOSTON.—Ligne de Paquebots de Lombard et Co.-Le navire A. I. CHARLESTON, capt. C. W. Eldridge, sera expédié samedi prochain. Pour la ballance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou à JOHN A. MERRITT, 13 at 53, rue du Camp.

POUR LA HAVANE ET MATANZAS—La goëlette COLOMITA est maintenant prête à recevoir sa cargaison et sera expédiée sous peu. Pour les conditions du fret, s'adresser à J. ROBERT & Co, 47, Bienville, 13 août.

POUR VERA-CRUZ—La goëlette BANNA, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira vendredi prochain, 16 courant.

Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagemens. S'adresser à HENRY TETE, 13, Conti 13 août

Ligne de paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Baltimore.—Le 13 courant.—La barque paquebot SALOMON SALTUS, capitaine N. P. McKesson, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, peut prendre 350 balles de coton et partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à 12 août GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR NEW-YORK le 13 courant.—La barque fine voilière, HELEN MAR, doublée en cuivre, capitaine, Marshall, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 12 a ût 73, rue du Camp

POUR MATANZAS. — La goëlette HENRY CLAY, capt. Patterson, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la ballance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 12at

POUR NEW YORK le 20 août—Ligne entre la Louisiane et New York—Le paquebot Mississippi, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à JAMES B HULLEN, 10 a 74, Camp.

POUR LA MOBILE par le bassin—La goëlette fine voilière SWAN, capitaine Trainer, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la ballance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR LA MOBILE par le bassin—La goëlette fine voilière Elizabeth, capitaine Newton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR GIBRALTAR—Le navire fin voilier McLELLAN, capt. Ryan, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai—Pour fret de cent boucauds ou passage, ayant de beaux emménagemens. S'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co, 19, rue Toulouse.

POUR VERA-CRUZ—Le 10 courant—La goëlette fine voilière WILLIAMS & MARY, capitaine N. Padovani, partira positivement comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à S. PRATS, 52, rue Ste-Anne.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier CHARLES, capt Outerbridge, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 65, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. ADRIAN, capitaine Lomes, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la Presse à Coton d'Orléans, ou à J. H. ASHBRIDGE, 7 août 65, rue de la Commune

POUR BOSTON—Premier navire—Le paquebot Lombard—Le beau navire CHARLESTON, capitaine Eldridge, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue St. Joseph ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pensylvanie—Le navire A. I. fin voilier OHIO, capitaine Gilliard, suivra le navire Renown. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord au-dessous du marché aux légumes ou à N. F. COMLY & Co, 97, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire DELAWARE, capt. David Patten, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp

A VENDRE OU A FRETER—La goëlette fine voilière ECLIPSE, du port de 90 tonneaux, dans l'état qu'elle se trouve amarrée vis-à-vis la rue Jefferson. S'adresser à F. X. COUCON & Co.

POUR MARSEILLE—Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, LEONTINE, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis les Magasins Rouge ou à RICKER & HADLEY, 30, Camp

A FRETER—La barque anglaise fine voilière EDDYSTONE, capitaine James Kearley, du port de 211 tonneaux, est prête à prendre un chargement. Pour les conditions s'adresser à SCHMIDT, WERNER & Co, 88, Bienville

POUR LA MOBILE—Par le nouveau Bassin—La goëlette fine voilière SWAN, capt. Trainer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret, s'adresser à J H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 fin voilier SCOTLAND, capitaine Merryman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu, et est en face de la Presse à coton d'Orléans. Pour fret de 300 balles de coton s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune 22j

POUR LA HAVANE— La goëlette WATER WITCH, capt. Dupeire, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la ballance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co, 20jt 19, Toulouse,

POUR LONDRES—Le navire fin voilier COLUMBIAN, capitaine Sunson, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 ADRIAN, capt James, a besoin de quelques balles de coton pour completer son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire MARANGO, capt. Larkin, journellement attendu repartira promptement pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage à 15 jt F. PERRET, 59, rue Toulouse.

NOUS avons appris que Monsieur Aguado Marquis de las Marismas, a vendu pour une somme considérable aux maisons Classman & Cie, de Bordeaux et de Londres, les récoltes du grand vin de Chateau-Margaux, dont il est le seul propriétaire. 24jt-14 J. & L. GARNIER, rue Royale, No. 180

BANQUE DE LA LOUISIANE.—Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1839—Le bureau des directeurs de cette institution a aujourd'hui déclaré un dividende de quatre pour cent, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux dans cette ville, lundi le 5 août ou après. 23jt—4s WM. E. LEVERICH, caissier

LA société ci-devant existant en cette ville sous la raison de Henry & Laurans, est dissoute du 1er juillet, par consentement mutuel. La signature de la société sera employée pour la liquidation de la maison par Mr Henry qui est seul chargé du règlement des affaires. F. HENRY. 6 jt—1m W. LAURANS.

MAISON A LOUER—Une maison à étage située rue Royale no. 341, entre Ursulines et Hopital, livrable le 15 septembre—S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti

EN débarquement du navire Mississippi et à vendre par les soussignés,

Mousselinette et jaconats noirs,
Mousseline suisse et jaconat,
Mousseline à moustiquaire et à doublure,
Mousseline et perkale brochée et unie,
Batiste d'Ecosse,
Batiste et linon de fil,
Perkale en couleur,
Coton blanc de divers prix do à draps,
Toile d'Irlande par pièces et à pièces,
Bombazette et bombazine noire assorties,
Flanelle blanche et rouge,
Soie d'Italie pour robes,
Crêpe noir et blanc,
Gants de soie noirs pour hommes et pour femmes, do do écrus et blanc,
Bas de soie noire et blancs, unis et à côtes,
Bas de femmes anglais et allemands,
Bas d'enfans de tous les numéros,
1/2 bas de fil et coton écru et blanc,
Mouchoirs pour deuil et châles bernani,
Mouchoirs batiste avec et sans ourlets,
Cravates de soie et mouchoirs noirs,
Rubans noirs,
Bretelles de tous les prix,
Boutons de nacre et d'os,
Soie à coudre pour tailleurs (par livre) coton à coudre et cordonnet,
Toile et taffetas Ciré et quantité d'autres articles qu'ils offrent à vendre à bas prix
E. LEFEBVRE & Frère
26jt Enc. Chartres et Conti

VENTES A L'ENCAN

PAR FERNANDEZ & WHITING.

AUJOURD'HUI mardi le 13 courant, il sera vendu à la Bourse de la cite, à midi, les esclaves suivans.

JOHN âgé de 50 ans, charpentier
N? D âgé de 25 ans, nègre de champs
MARCUS âgé de 18 ans, do
HARRY do 16 ans,
Aussi une famille composée
CHARLES, âgé d'environ 4? ans
CLOE, do do 45 do
RACHAEL, do do 15 do
PATSEY, do do 14 do

Les nègres ci-dessus ont été élevés sur une plantation de coton, sont bons sujets et pleinement garantis.

Conditions: comptant.

Les actes de vente seront passés pardevant H. Cenas, Esq. not. pub.

Les esclaves ci dessus peuvent être examinés au magasin d'encan, numéro 187, rue de Chartres, avant la vente.

PAR M. BARNETT, Sr

IL sera vendu mercredi le 14 courant, à 10 h. à l'encoignure des rues Bienville et Levée, Magasins bleus:

Le contenu d'un CAFE.
Conditions, comptant, 13 aou

PAR J. LEVY.

IL sera vendu à 5 heures, mercredi le 14 courant, dépôt de granite dans la rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne, par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra

17 barils Plâtre de Paris

Importés et avariés à bord du navire Charleston, capitaine Coldridge, pendant son voyage de New York à ce port. 13 août

PAR H. J. DOMINGON.

JEUDI, quinze courant, à dix heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue Toulouse, no 42, pour clore une facture:

Deux caisses balais français; une caisse plumasseaux, une caisse chemises et pantalons pour enfans, une caisse voiles, schalls, blonde unie, schalls diaphane et un joli assortiment de soie à coudre, ainsi qu'une caisse sirop de groseille 13 août 3

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu mardi prochain 13 du courant à dix heures du matin à leur magasin d'encan No. 114 rue de Chartres.

54 caisses vin vieux Oporto, Pale Sherry et Chambertin.

1 caisse Rubans gaze rayé et une variété d'autres articles. 12 août

PAR GUINAULT ET DELASSUS.

IL sera vendu jeudi prochain 15 courant à midi à la Bourse de la cité rue St. Louis, UN LOT de terre situé en cette ville rue Royale, entre Hopital et Quartier, mesurant 21 pieds 3 pouces 6/8 de face à la rue Royale sur 141 pieds 2 pouces 1/8 de profondeur ensemble, une maison en brique à étage couverte en ardoises, bâtie à une certaine distance de la rue, se composant de quatre appartements, un grand poulailler couvert en ardoises, écurie en briques &c. &c. Le tout en parfait état.

Conditions:—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la propriété. 12 août

PAR A. L. FERNET.

Succession de Henry Dickinson.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves de cette paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 août 1839, il sera vendu vendredi le 23 du courant, à 10 heures a. m., au No. 58, rue des Magasins.

Les effets appartenant à la dite succession 12 août

PAR J. A. BEARD.

William Tibbitts syndic de ses créanciers

IL sera vendu à la Bourse St. Louis, samedi le 7 septembre, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour du premier district judiciaire de la Louisiane;

Le nègre GEORGE, âgé de 35 ans, bon forgeron et finisseur.

MELDER, âgé de 30 ans, bon ingénieur et forgeron.

LEVI, âgé de 60 ans, forgeron commun.

Conditions de la vente—Billets en coupons égaux à 6 et 12 mois, endossés à la satisfaction du syndic. Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs. 8 a

PAR J. A. BEARD.

William Tibbitts syndic de ses créanciers

IL sera vendu sur les lieux, No. 23, rue d'Espagne, troisième municipalité, vendredi le 6 septembre prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour du premier district judiciaire de la Louisiane:

Divers outils de forgeron, ouvrages en fer et fixtures. Aussi. Le bail de la boutique et du lot dans la rue Espagne et le bail du lot dans la rue Victoire, près du Rail-Road.

Conditions de la vente—Pour les outils, &c., audessous de $100 comptant, au-dessus, 4 mois de crédit en donnant des billets endossés à la satisfaction du syndic. Pour la vente du bail—Billets à 4 mois, endossés à la satisfaction du syndic. 8 août

Goëlette à vendre pour le compte de l'acquéreur, n'ayant point rempli les conditions de la vente

PAR J. A. BEARD.

MARDI le 13 courant, à midi, à la Bourse de la Cite, rue St. Louis, il sera vendu:

La Goëlette fine voilière ALICE, du port de 27 tonneaux, amarrée au Picayune Tier, près la rue Jefferson vendue pour le compte et au risque des premiers acheteurs, n'ayant point rempli les conditions de la vente.

L'inventaire peut être examiné aux bureau de J. A. Beard, no. 58, rue de la Commune.

$20 DE RECOMPENSE.—Parti marron le 1er. courant, de l'hôpital de la Marine de cette ville, le nègre nommé FRED, âgé de 27 ans, de la taille d'environ 5 pieds 4 pouces, cuisinier, sachant lire et probablement écrire. La récompense ci-dessus sera donnée pour le faire loger dans une des prisons de cet état. ALLEN, ASHER Rue du Camp, ou au No. 73, rue Bar 13 jt—1? GEO. A. BOTT

A LOUER—Douze maisons en brique à deux étages et greniers, très commodes pour des familles.

Huit maisons, situées à l'encoignure des Tchoupitoulas et de la Course, faubourg Annonciation. Quatre maisons, situées à l'encoignure des rues de la Commune et Cirque, faubourg Ste-Marie. On peut en donner possession immédiatement, s'adresser à LAURENT MILLAUDON, 15jt 14, rue Bourbon.

EAU DE VIE, VIN, &c.—30 futailles eau de vie Pinet Castelion & co,
150 bques. Vin rouge,
25 barils Vin blanc,
30 douzaines Prunes fraîches en jarres,
50 boîtes Sardines à l'huile,
20 boîtes Petitspois,
25 barils Vinaigre de vin blanc,
1500 caisses Vin rouge, Liqueurs, &c., en débarquement et à vendre par F. JORDY, 118, rue Royale. 5 a—10

EN débarquement du Gén. Foy de Bordeaux et à vendre par les soussignés,

200 barriques vin rouge,
100 demi do do
500 caisses do
20 quarts } Eau de vie superfine pure champagne,
10 barils } très-vieille
90 caisses de 12 et de 6 bouteilles vin rouge, chateau-Lafitte, Léoville et Margaux, très vieux, qualité supérieure bouteilles de grandes dimensions.
20 caisses de 6 bouteilles vin blanc, vrai Sauterne 1822.
10 balles bouchons.
5 caisses serrures françaises assorties de 4 à 5 et 6.
12 do papier florette, médio-florette, à lettre et papier vélin.
5 malles chemises de coton, de couleur et blanches.
4 malles peaux de veau, de mouton, vertes et rouge et 10 paires avant pieds.
25 jt 70 Royale. HERBAULT Frères.

MAISONS A LOUER—Deux Maisons en granit, belles et spacieuses; sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier, à louer. S'adresser à P. SOULE, 26 jn rue St. Louis.

A LOUER. La maison en briques à quatre étages, No. 34, rue Poydras. La possession en sera donnée immédiatement, s'adresser à LAURENT MILLAUDON, 15jt 140, rue Bourbon.

A LOUER jusqu'au premier novembre prochain.—Le magasin No. 56, rue Gravier. S'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 15jt 28, Vieille Levée.

A LOUER—La moitié de la maison no. 21, rue du Bassin, (maintenant rue du Canal) contenant deux chambres et une cuisine. S'adresser sur les lieux. 18 jt

A LOUER à un prix raisonnable—Un rez-de-chaussée, située rue Royale, entre Bienville et Conti. S'adresser à Mr. CHOPAIN, No 76, rue Royale, 25 juin

A LOUER pour le 1er Juillet prochain une maison à deux étages, située rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 22 jn No. 9, rue St. Louis

DEMANDE—On désirerait louer une petite maison pour une famille de 5 ou 6 personnes dans le carré de la ville. S'adresser par lettre à la boîte 204, bureau de la Poste. 10jt

A LOUER—La maison en briques à trois étages et la cuisine en briques à deux étages, no. 13 rue des Remparts, entre Canal et Douane sera louée à bon marché pour le reste de la saison à un bon locataire. Pour les conditions, s'adresser à Mr. C. M. Jones ou à J. B. STRINGER, 6 jt Canal

A VENDRE OU A LOUER. Une jolie propriété située à Madisonville avec maison, jardin, &c. Pour la description, conditions, s'adresser à Oblion courtier. 6 juillet

A LOUER—Quatre beaux magasins à étages, situés rue de Chartres, entre les St. Louis et Toulouse. S'adresser au caissier de la Banque des Améliorations. 1r jt

A LOUER—Un jeune nègre, âgé d'environ ? ans, accoutumé aux travaux de maison. S'adresser au No. 89, rue des Magasins

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison de commerce de F. Henry homme & Co, pour les transactions de genre général. F. HENRY, A. PRUDHOMME, 10 jt—1m B. LAFON.

PLATRE de Paris, ciment hydraulique, récemment reçu des manufactures de New York, en bonne condition pour l'exportation, à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, à l'encoignure des rues St. Charles et Commune par E. UNDERHILL

UN TENEUR DE LIVRES actuellement se trouvant maintenant sans emploi, prendrait la charge d'un sett de livres, ou contracterait pour les écritures de 2 ou 3 setts. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser par lettre à la boîte 124, bureau de la poste. 13 juil

MARCHANDISES anglaises bonnes pour le marché Mexicain—Imprimés noirs et blancs de 7-8, imprimés foncés de 7/8; satin teint, du blanc, courtepointes de différentes couleurs, draps de laine, en magasin et à vendre par CHARLES GLEGG, 47, Royale

BANQUES DES ARTISANS ET NEGOCIANS Nlle. Orléans, 27 juin 1839.

LE bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré une dividende de trois pour cent sur le fond capital payable le 8 juillet ou après.

Les dividendes des actionnaires qui ont emprunté plus de soixante pour cent sous la garantie de leurs actions, seront portées en diminution de leurs notes au capital.

28 jn—5 s. SAM. C. BELL, caissier

PENSIONNAT ET ECOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLENACHAN, Nos. 11 & 13, Carroll Place, Bleecker street, New York.

Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.

L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfans à l'établissement ci-dessus aux messieurs suivans:

Le Revd. Dr. WHEATON,	Nlle-Orléans
WM. CLARK, Jr. Esq.	do
JACOB WILCOX,	do
LEONARD MATHUX,	do
HAMILTON M. WRIGHT,	do
THOMAS SKINNER,	Saint-Louis.

4 juillet

CIDRE DE CHAMPAGNE—100 boîtes en magasin et à vendre par G. DORSEY, 2 août 44, Nouvelle-Levée.